

3.0 crédits	60.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Dath Fabienne ; Perez Perez Manuel ; Houdé Joelle ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Ressources en ligne:	Fiches de théorie disponibles sur iCampus.
Préalables :	Avoir acquis les compétences visées par les cours Moyens d'Expression et Représentation 1.
Thèmes abordés :	Exploration des thèmes qui ont été initiés en Moyens d'expression et représentation 1 : -- Le tracé -- Les proportions -- La composition -- Les projections orthogonales, cylindriques et coniques de l'espace observé et projeté -- Le dessin d'observation -- Le dessin d'expression -- + Le dessin de communication
Acquis d'apprentissage	A la fin de l'activité l'étudiant sera capable de : -- Analyser et intégrer les caractéristiques d'un espace à deux ou trois dimensions, géométrique et/ou architectural complexe -- Expérimenter les outils, techniques et codes de la représentation graphique -- Choisir l'outil et le mode de représentation en adéquation avec l'analyse de l'espace -- Communiquer l'expérience de l'espace à des interlocuteurs variés dans des contextes divers Le programme de ce cours est établi sur base d'une approche pédagogique progressive qui s'étend sur les 3 années de bachelier : INITIATION en BAC1, EXPLORATION et APPROFONDISSEMENT en BAC2, CONFIRMATION en BAC3. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<p>Modalités :</p> <p>Pour atteindre les objectifs visés, soit l'exploration de la matière, le cours de Moyens d'expression et représentation 2 est décliné en deux modules constituant un seul et même cours : le module de Dessin à Main Levée (DML) et celui de Dessin en Mode Assisté - par ordinateur - (DMA).</p> <p>L'étudiant assiste au cours et participe aux activités du cours. La présence au cours est obligatoire. Un examen est organisé lors de la dernière prestation conjointement à la remise des travaux.</p> <p>Les remises (DMA) et affichages réguliers (DML) des travaux encouragent l'autoévaluation. Un exposé théorique introduit chaque nouveau thème et des références sont données à chaque cours.</p> <p>Les critères d'évaluation sont donnés à l'étudiant au premier cours. A la remise de ses travaux, l'étudiant est amené à s'autoévaluer par rapport à ces critères.</p> <p>Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence au cours - Méthode /attitude/ respect des consignes - Mise en page /cadrage / choix du sujet / pré dessin - Expressivité / sensibilité et qualité du tracé - Justesse des proportions et projections - Justesse des valeurs/ombre/lumière/matière/texture (DMA) - Compréhension et analyse de l'espace / communication d'un processus de recherche - Evolution <p>Pondération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module DML : 50 % des points - Module DMA : 50 % des points <p>Chaque module sera évalué comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux (évaluation continue): 40% - Examen (test de compétences lors de la dernière prestation): 60% <p>Présence au cours :</p> <p>Le règlement général des études et des examens de l'UCL est complété par les dispositions particulières ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'étudiant assiste au cours organisé en deux modules (DMA et DML) ; 2. Les séances de travaux étant dirigées, la présence au cours est obligatoire ; 3. Un étudiant qui comptabiliserait plus de 1 absence non justifiée par un certificat sur le quadrimestre (séances de DML et DMA confondues) se verra sanctionné par une note nulle pour la partie « travaux » (modules DML et DMA confondus) ; 4. La cote attribuée en session de janvier à la partie « travaux (DML et DMA), sera « réputée rattachée à chacune des sessions d'examen » (article 59 du règlement des études de l'UCL).
Méthodes d'enseignement :	<p>Le cours s'articule autour de deux moyens - d'expression, de représentation et de communication - le dessin à main levée (DML) et le dessin en mode assisté (DMA). Ces apprentissages sont organisés en deux modules. Ce cours se donne en présentiel.</p> <p>Le module DML, s'attache à explorer le dessin d'observation par l'expérience de la transposition dessinée de la réalité concrète observée « in situ ». Il vise à transformer l'approche visuelle du monde réel en une approche projective par l'opération mentale fondamentale de la représentation. Le temps donné à regarder pour voir et intégrer le réel de manière kinesthésique est un moyen privilégié pour se mettre en éveil, améliorer sa relation avec l'espace architectural. Le champ visuel est progressivement élargi. L'apprentissage de la rigueur, initié en première année favorise une approche réfléchie pour représenter le réel avec justesse et sensibilité. Le dessin au trait est imposé, les moyens plus picturaux utilisés trop tôt dans l'apprentissage étant trop souvent utilisés pour masquer les faiblesses du dessin.</p> <p>Le module DMA, quant à lui, s'attache aux questions relatives au dessin de communication par la construction de maquettes virtuelles en vraie grandeur et au développement des processus cognitifs de conception à l'aide de l'outil informatique. Les questions relatives à l'expression des textures, matières, couleurs et lumières sont explorées.</p> <p>Si le dessin est un moyen d'expression pour l'étudiant, c'est davantage pour lui une façon d'agir et de prendre attitude par rapport au monde. La pensée critique d'un étudiant architecte passe par une pensée projective se montrant au travers d'un dessin.</p>
Contenu :	<p>En une structure progressive et cumulative, les thèmes initient par le dessin aux questions relatives d'une part, au tracé des lignes, des surfaces, des formes et à leur composition dans l'espace graphique et, d'autre part aux proportions et aux projections (orthogonale, cylindrique et conique). Par le dessin d'observation d'espaces architecturaux « in situ » (DML) et le dessin d'expression et de communication d'une réalité en projet (DMA), ils exercent à la représentation juste et sensible de l'espace réel présent ou en projet.</p> <p>Des liens significatifs sont établis avec les cours de Projet d'architecture et de Géométrie Spatiale.</p>
Bibliographie :	<p>Quelques ouvrages qui explorent l'expression et la représentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CHING F.D.K. (2005). Dessin de design architectural. Québec : Thomson. - DURAND J.-P. (2003). La représentation du projet. Approche pratique et critique. Paris : La Villette (coll. École d'architecture de Grenoble). - FLOCON A. & TATON R. (1963). La perspective. Paris : PUF (coll. Que-sais-je ?). - LAPRADE A. (1920-50). Les carnets d'architecture d'Albert Laprade. Paris : Kubik, éd.2006. - LEBAHAR J.Ch. (1983). Le dessin d'architecte : Simulation graphique et réduction d'incertitude. Paris : Parenthèses. - PAULY D. (2006). Le Corbusier : Le dessin comme outil. Nancy : Fage. - PANOFSKY E. (1976). La perspective comme forme symbolique. Paris : Minuit. - COUWENBERGH J.-P. (2012). Autocad 2013 : Guide de référence. Paris : Eyrolles.
Autres infos :	<p>Pour le dessin à main levée (DML) Q1 :</p> <p>Outils : Crayon ou porte mine, mine noire référence 2B et 4B</p> <p>Support :</p> <p>Une trentaine de feuilles de papier blanc A4 et/ou A3 90g/m²</p> <p>Une planche à dessin (support rigide) format A3</p> <p>2 pinces</p>

Cycle et année d'étude: :	> Bachelier en architecture/BXL
Faculté ou entité en charge:	LOCI